



J'ai besoin d'aide s'il vous plait je pleure tous les jours!!!!

Par **manwella**, le **26/02/2014** à **19:27**

bonsoir,

voila je vous explique brièvement mon cas ,en faite je suis tunisienne entrer en France depuis fin 2010 avec un titre de séjour suédois ,je me suis mariée avec un tunisien qui a sa carte de 10 ans ,on est marié en Tunisie ,mon dernier entré en France est en 2012 après mon mariage voila j'ai me suis tombé enceinte mais mon titre de séjour suédois en expiré fin 2012 et j'étais obligée de rester en France ,j'ai accoucher en mois de mai;

j'ai déposé un dossier de régularisation en mois d'octobre à la préfecture de Rouen pour circulaire valls et les lois signé avec la Tunisie et la France et depuis j'ai reçu qu'un courrier qui dit que mon dossier est en cour d'instruction!!!

je veux savoir s'il vous plait mes chances de régularisation en vous indiquant que j'ai ajouter au dossier une validation de mon diplôme et une promesse d'embauche et si la décision est défavorable je ferais quoi ?????

cordialement

Par **aguesseau**, le **26/02/2014** à **20:18**

bsr,

nous ne sommes pas des devins et nous ne connaissons pas votre dossier dans ses détails, donc il est difficile de répondre sur vos chances de régularisation sachant que votre visa suédois ne vous permettait de séjourner en france.

la circulaire valls ne modifie pas la réglementation existante mais a seulement eu comme conséquence d'augmenter le nombre de dossiers déposés donc d'augmenter le délai de

traitement.

en outre cela fait plusieurs fois que vous posez quasiment la même question en peu de jours.
donc soyez patiente.

cdt

Par **manwella**, le **26/02/2014** à **20:21**

d'accord merci